

COSMETIQUES VRAC : DONNÉES MARCHÉ, RÉGLEMENTATION ET COSMÉTOLOGIE

OBJECTIFS

- Découvrir les tendances du marché (chiffres, équipements de vente, contenants réutilisables ou réemployables), les réseaux de distribution et le profil des consommateurs vrac
- Maîtriser les principes de fonctionnement de la filière vrac comme mode de distribution durable et responsable : réemploi et réutilisation / emballages et contenants
- Maîtriser en tant que « Personne Responsable », la réglementation de la vente en vrac des produits cosmétiques, notamment au niveau cosmétologique
- Adapter l'évaluation de sécurité préalable aux protocoles de la vente en vrac

PROGRAMME

1. Le marché de la vente en vrac en France (focus produits cosmétiques)

2. Les principes de fonctionnement de la filière vrac comme mode de distribution durable et responsable des produits cosmétiques en vrac

- Le contenant réutilisable et réemployable adapté : quels sont les enjeux en termes de responsabilité pour les producteurs Personnes Responsables d'une part, et pour les distributeurs vrac (protocole de nettoyage des contenants réutilisables, contenants consignés ?
- La juste quantité de produit : vente au poids, au volume ou à l'unité, quelles sont les choix métrologiques possibles selon les types de produits et quelles sont les conséquences de ce choix pour les fabricants et pour les distributeurs ?

3. Réglementation de la vente en vrac de produits cosmétiques et conséquences en cosmétologie

- Présentation de la réglementation européenne et française sur la cosmétique vrac
- Loi AGECE, Décret 3R, Loi Climat et Résilience (FR) : les objectifs de la vente en vrac
- Présentation de la position de la DGCCRF/ANSM en France sur les règles de la vente en vrac de produits cosmétiques, notamment en termes d'hygiène, traçabilité et information du consommateur

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI 04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

ENVIRONNEMENT ET RSE

48

COSMED Academy



Présentiel
ou à distance



7h (1 jour)
9h-17h



Célia Rennesson - Réseau Vrac
Lucia Pereira - Réseau Vrac
Audrey Schunemann - Edencos



Cosmed
495 rue René Descartes
Les Ogres de l'Arbois, Bat B
13100 Aix en Provence



Réglementaire, R&D, qualité, RSE, marketing,
toxicologue
Participants : 10 max



6 juin 2024
ou
5 décembre 2024



Pas de prérequis



Adhérent : 504€ TTC/jour
personnes supp. 420€ TTC/jour
Non Adhérent : 625€ TTC/jour